

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	38 (1950)
Heft:	773
 Artikel:	Soutenance de thèse
Autor:	L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-267056

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Association suisse
des Femmes universitaires
Assemblée annuelle à Bâle
(Suite et fin)**

Le comité central accueille trois membres nouveaux ou réélus pour un nouveau mandat: Mmes D. David (St-Gall), Meyer-Wegenstein (Zurich), Gehrig-Stockmann (Bâle). Ensuite sont présentes les rapports des commissions spéciales: celui de la commission des intérêts féminins, qui dévouée présidente depuis neuf ans, Mme Annie Muriset, se retire, après avoir édifié un vrai monument de bibliographie féminine suisse. La commission des intérêts professionnels a été présidée par Mme Schwarz-Gagg, qui lutte avec autant de ténacité que de compétence au sein des organisations officielles pour assurer aux femmes des débouchés professionnels et une rémunération équitable de leur travail, tandis que Mme Jeanneret poursuit une enquête statistique sur les professions médicales et Mme Hegg-Hoffet, celle qui concerne les juristes, Mme Hegg a présidé d'autre part la commission des relations internationales, qui a réglé certaines dispositions relatives aux bourses d'études, aux parrainages de personnes déplacées, entretenus des contacts intéressants avec l'Unesco, ainsi qu'avec plusieurs associations nationales de femmes diplômées. Mme Hegg a participé aussi, en août dernier, à la réunion du Conseil international des Femmes à Krogerup (Danemark), sur laquelle elle présente un rapport circonstancié.

En fin de séance, Mme Henri (Zurich) adresse aux déléguées un vibrant appel à s'intéresser au Congrès international des Femmes diplômées qui aura lieu en août 1950, à Zurich et Bâle. Le thème fondamental en sera la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*: que toutes les universitaires songent donc à préparer ces débats, qui doivent tout naturellement éveiller leur intérêt, et qu'elles s'agrégent aux différents groupes qui vont se constituer et où seront étudiés et discutés les multiples aspects de cet important document.

C'est en Afrique que nous mena dimanche matin la conférence d'une jeune académicienne lausannoise, Mme Anne-Marie Dorier, qui dépeignit sa participation à la quatrième expédition du professeur Gabus chez les Touaregs, spécialement chez les Mozabites du Sahara, et qu'elle put entreprendre grâce à l'aide de l'Association. Devant mener une enquête auprès des femmes tisseuses de tapis et teinturières de laine, cette mission ne pouvait être confiée qu'à une femme, aucun homme n'étant admis auprès d'elles: le choix tomba sur Mme Dorier qui venait d'achever ses études chez le professeur Gabus. Elle voyagea en compagnie de son maître et de sa jeune épouse ainsi que de leur petit garçon de cinq ans qui obtint un vif succès auprès des femmes de Gadeia. Mme Dorier trouva également une grande aide auprès des religieuses de la contrée qui seconderont efficacement le travail de la jeune fille.

M. Siegfried.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Publications reçues

Poèmes

Madame Louise Meyer qui a aimablement dédicacé son dernier volume de vers « *Cantilènes* », au *Mouvement féministe*, n'est pas une inconnue pour nos lectrices. Déjà en 1947, on pouvait lire dans nos colonnes, sous la plume de Mme Vio Martin, cette appréciation: « Dans tous les livres de Mme Louise Meyer, depuis ses « *Prismes* » jusqu'aux récentes « *Moissons olympiennes* », fourmillent une quantité d'idées, de sentiments parfois contradictoires, d'observations, de sensations. Cette poétesse au cœur innombrable accueille tout, et de tout, tire des poèmes ». Cette citation n'était pas inutile pour préluder au jugement de Mme Gagnebin sur le dernier recueil « *C'est une gerbe des mélancolies humaines et des images chatoyantes du monde*. A en juger du point de vue de la versification, telles strophes de Mme Meyer sonnent comme l'écho d'une ballade de Hugo, telles autres font penser aux vers d'Anna de Noailles ou même aux mélodies presque sans paroles de Verlaine, et il y a qui se présentent comme des recherches hardies, hors

**Ne perdez pas votre temps et confiez vos circulaires à
DACTYLE-OFFICE**
qui vous les livrera promptement et proprement.
ODETTE PERNET - St-Paul 14, LAUSANNE - Tél. 4.01.25

DE-CI, DE-LA

Etats-Unis

Les conseils législatifs des quarante-neuf Etats constituant les Etats-Unis comptent au total 217 femmes (17 dans les sénats et 200 dans les assemblées d'Etat). Toutes ont été élues, sauf une qui a été appelée à succéder à un député décédé.

S. F.

Irlande

En Irlande, à la demande d'un membre de l'Alliance Ste Jeanne auprès de la commission, il a été accordé que les institutrices et les institutrices célibataires, touchent le même salaire. Cette disposition est aussi appliquée aux fonctionnaires du Service civil, des Services électriques et aux employés du County Council.

* * *

Mrs. Mc Neill a été désignée comme Ministre en Hollande, elle est la présidente de l'Association des Paysannes irlandaises.

Pacifique

En novembre dernier, s'est créé à Sydney, une association de veuves. On espère ainsi, par une action d'entraide soutenir celles dont la situation est difficile.

* * *

Mrs. Iriska Matiu Ratana, une veuve matri, mère de six enfants, est la première femme indigène nommée comme député au Parlement de la Nouvelle-Zélande.

* * *

Les femmes australiennes ont appris avec émotion qu'un Maori de la Nouvelle-Zélande avait pu battre sa femme pour la punir, sans encourir de poursuites légales. Elles ont fait des recherches dans la législation anglaise et elles ont constaté que le droit pour un mari de battre sa femme n'est pas en vigueur, mais n'est pas abrogé.

* * *

Les cours d'une séance au Palais de Rumine présidée par M. Louis Junod, vice-doyen de la Faculté des Lettres, Mme Antoinette Virieux-Reymond a soutenu le 20 janvier sa thèse intitulée « La logique et l'épistémologie des stoïciens », devant un auditoire nombreux et un jury composé de MM. Henri Reverdin, professeur à l'Université de Genève, et Henri-L. Miéville, professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

Dans sa thèse, Mme Virieux rappelle ce qu'a été la vision du monde chez les stoïciens et comment elle s'oppose à celle des Epicuriens, étudie particulièrement la théorie de la connaissance chez les stoïciens, retrace l'histoire de la logique avant la fondation du stoïcisme, reconstitue la logique stoïcienne, diagnostique ses ressemblances avec la logistique, montre l'influence exercée par les stoïciens dans l'histoire de la science, enfin rappore leur pensée de divers courants d'idées.

Comme on l'a remarqué, nous manquons d'études sérieuses sur les stoïciens. Aussi l'ouvrage de Mme Virieux contribuera-t-il à combler une lacune. Les membres du jury, qui n'ont pas manqué d'adresser à la candidate les critiques d'usage, ce qui a donné lieu à

Les femmes d'Australie ont obtenu le droit de siéger dans les jurys des tribunaux quand cela pourra s'arranger. Mais comme on n'a pas fixé de date précise pour l'entrée en vigueur de ce droit, elles se demandent s'il faudra attendre encore une ou deux centaines d'années.

S. F.

Suisse

Le premier janvier, le Président de la Confédération a reçu les vœux de la nouvelle attachée auprès de la légation d'Argentine à Berne, Mme Maria Antonia Rodriguez.

* * *

La collection de costumes réunie par Mme Panchaud de Bottens, à Sierre, a été achetée par la ville de Lucerne, qui l'exposera dans le petit château de l'Uttenberg où elle sera accessible au public.

* * *

Notre confrère, le *Schweizer Frauenblatt* a changé d'aspect à l'occasion de la nouvelle année, il paraît maintenant non plus en caractères gothiques, mais en caractères romains. Pour beaucoup de lectrices romandes, il apparaît ainsi plus facile à lire.

* * *

L'importante Union des sociétés féminines bernoises, après d'autres associations féminines suisses, s'est occupée du Service complémentaire féminin et de l'appel de M. Kobert, conseiller fédéral, en faveur des femmes dans l'armée. Et ce groupement, qui n'a jamais passé pour révolutionnaire, pas même émancipé, reflète exact de l'opinion des femmes bernoises, a tenu à exprimer nettement et clairement que les femmes sont rassasiées d'être toujours réquisitionnées quand on a besoin d'elles et de n'être pas appelées à collaborer à la chose publique, à approuver des décisions, des mesures qui touchent de près à leur vie quotidienne et qui les concernent très directement.

S. F.

Soutenance de thèse

Le 20 janvier, une veuve matri, mère de six enfants, est la première femme indigène nommée comme député au Parlement de la Nouvelle-Zélande.

une discussion souvent animée, ont rendu hommage au courage et à la générosité d'un tel travail, à sa rigueur, à la richesse des renseignements qu'il fournit, à l'esprit philosophique et aux dons pédagogiques qu'il révèle. Comme l'ont remarqué les examinatrices, cette thèse démonte l'idée selon laquelle la femme n'entendrait rien à la logique et ne se tromperait que quand elle raisonne !

Mme Virieux a donc été proposée par le conseil de la Faculté pour le titre de docteur ès lettres, marchant ainsi sur les traces de son illustre père M. Arnold Reymond !

L.

Cinquantenaire de l'Alliance

L'Alliance de Sociétés féminines suisses annonce que la célébration du cinquantenaire de sa fondation est fixée aux

Samedi 22 et Dimanche 23 avril

à Berne

Retenez cette date en attendant que nous vous donnions des détails sur le programme.

Mme Burckhardt-Schazmann

(Traduit des „Basler Nachrichten“ par Mme M. Dunand)

On vient de conduire à sa demeure dernière, une femme que nous ne pouvons laisser partir sans lui adresser un message de fervente reconnaissance. Elle est pleurée non seulement par les siens ou ses amis, mais bien par un cercle nombreux d'hommes et de femmes qui se sentent atteints par le départ de cette femme dont la chaleur et la bonté d'âme, la compréhension humaine, l'intérêt pour les problèmes personnels de chacun, faisaient bien vite une amie. En causant avec elle, on se sentait enrichi, encouragé, confiant en la bonté tout court, même si la question traitée n'aboutissait pas à une solution. Qu'on lui demandait un avis pour soi ou pour d'autres, elle se donnait tout entière au problème exposé, rien ne lui paraissait insignifiant. Sa nature riche et profonde la portait à s'intéresser à tout, elle cherchait toujours à comprendre, afin d'aider mieux.

Jusqu'à la fin, jusque dans la mort, elle sut accepter son destin: — affirmatif devant la vie, jouissant intensément de toutes ses beautés, vaillante devant les souffrances qui ne lui ont pas été épargnées. La splendide et harmonieuse demeure qu'elle avait su créer avec un goût parfait reflétait admirablement sa personnalité. Les fleurs, les livres, la porcelaine rare, le cristal précieux, tout cela parlait et vivait. Elle ne cultivait pas la beauté pour en jouir en égoïste, mais pour la partager avec autrui, afin qu'on soit heureux près d'elle. Quoiqu'elle ait longtemps vécu seule, elle ne donnait pas l'impression d'une solitaire. Le passé chez elle était si vivant, qu'il faisait partie de son présent, et dans le trésor de ce passé, elle puisait des directives et des suggestions précieuses.

Elle savait alimenter son culte de la beauté en visitant des expositions, assistant à des concerts ou des conférences; de tout cela elle cherchait à obtenir, non seulement une vitalité accrue, mais encore la solution de problèmes précis sur des sujets artistiques ou scientifiques auxquels elle s'intéressait personnellement. Chez l'artiste, elle s'efforçait de trouver l'essentiel et de lui gagner la sympathie d'autrui, exprimant ainsi sa reconnaissance pour la jouissance ressentie devant l'œuvre d'art.

Il n'y avait en elle aucune superficialité; malgré l'aisance de ses rapports sociaux, on sentait chez elle une foi profonde en une bonté et une justice supérieure, dont tous ceux qui l'approchaient étaient conscients.

Ce ne sont ici que quelques lignes sans dates et sans précisions biographiques. Elle-même a écrit sa vie par tout ce qu'elle a senti, lu, exprimé. Ses livres et ses albums sont des documents vivants. La plénitude du don d'elle-même, réalisée dans sa présence inoubliable, fut pour nous, pour notre cité, un enrichissement si précieux, qu'il nous semble qu'elle est encore au milieu de nous.

A. Kaegi de Speyr.

LYCÉUM DE GENÈVE

Vous êtes conviés à assister à une conférence de Marguerite Sy, femme de lettres, **Randonnées sahariennes**

avec présentation d'aquarelles obligatoirement prêtées par Simone Peyrot, faites dans l'Aurès et le Sud-algérien, Samedi 11 février au Théâtre de la Cour St-Pierre à 17 h. 15.

vivantes. Ces pages, où tant de drames se déroulent, mettent en valeur la personnalité de Claude Brousson né à Nîmes en 1667 et mort martyr à Montpellier en 1698. Avocat, défenseur des Eglises opprimées, prédisant du désert, écrivain, Brousson a vécu tout le drame des huguenots du XVII^e siècle. Noble figure que celle de ce grand bourgeois français dont la loyauté vis-à-vis de son roi ne l'empêche pas de refuser l'obéissance à son père. Dès lors d'après des décrets du désert, en une nuit émouvante, l'avocat Brousson est consacré pasteur des Huguenots. Brousson forcé de s'enfuir, devient le pèlerin des grandes routes. Il ne craint rien, pluie, vent, persécution... Brousson se réfugie pour un temps à Lausanne avec sa famille, il est reçu par les Saussure. Puis ce sont les voyages en Hollande, en Allemagne, les retours en France. Toujours traqué, mais infatigable, Brousson soutient ses corréligionnaires, écrit de nombreux ouvrages. Le lecteur pourra en trouver une liste complète dans la bibliographie qui termine ce volume. Brousson, fidèle calviniste, entrevoit déjà un rapprochement possible entre les Eglises réformées...

M. G.

Collection « *Les Vaïqueurs* » — L. Rauzier-Fontayne et S. Mours.

CLAUDE BROUSSON, défenseur des églises opprimées. Labor et Fides, Genève.

Biographie

La vie de Claude Brousson — figure héroïque et peu connue du protestantisme français — méritait d'être évoquée. En lisant les pages alertes et vivantes dans lesquelles L. Rauzier-Fontayne et S. Mours retracent la vie de leur héros, on est frappé par l'extraordinaire actualité de Claude Brousson, actualité qui n'est pas seulement celle d'une vie aventureuse, mais comme l'écrivit Franz Leenhart dans sa préface si pénétrante « est l'actualité d'un confesseur de l'Evangile qui

parle à l'Eglise de sa fidélité d'aujourd'hui et de demain ». Claude Brousson né à Nîmes en 1667 est mort martyr à Montpellier en 1698. Avocat, défenseur des Eglises opprimées, prédisant du désert, écrivain, Brousson a vécu tout le drame des huguenots du XVII^e siècle. Noble figure que celle de ce grand bourgeois français dont la loyauté vis-à-vis de son roi ne l'empêche pas de refuser l'obéissance à son père. Dès lors d'après des décrets du désert, en une nuit émouvante, l'avocat Brousson est consacré pasteur des Huguenots... Brousson forcé de s'enfuir, devient le pèlerin des grandes routes. Il ne craint rien, pluie, vent, persécution... Brousson se réfugie pour un temps à Lausanne avec sa famille, il est reçu par les Saussure. Puis ce sont les voyages en Hollande, en Allemagne, les retours en France. Toujours traqué, mais infatigable, Brousson soutient ses corréligionnaires, écrit de nombreux ouvrages. Le lecteur pourra en trouver une liste complète dans la bibliographie qui termine ce volume. Brousson, fidèle calviniste, entrevoit déjà un rapprochement possible entre les Eglises réformées...

Les auteurs de cette intéressante biographie laissent parler leur émotion dans ces pages où sous une forme anecdotique, ils associent le lecteur aux péripéties nombreuses de la vie de leur héros. De charmants croquis évoquent ces mas-cévenols, ces places de Nîmes, et rendent la lecture de ces lignes encore plus

